

RAPPORT DE SUIVI

PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU
RÉGION D'ASBESTOS

1 Le projet d'extension de réseau dans la région d'Asbestos a été approuvé le 18 mars 2016, par
2 la décision D-2016-041 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait
3 à Énergir, s.e.c. (« Énergir ») de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel,
4 les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Les travaux ont débuté le 15 août 2016 et la mise en gaz de la conduite s'est faite le 30 novembre
6 2016. Des travaux de réfection ont eu lieu au printemps 2017 pour compléter les travaux au
7 niveau du réseau. Il ne reste que des travaux de branchements à venir.

2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ET DES VOLUMES

8 Le tableau ci-dessous présente les différences annuelles entre les projections initiales et les
9 réalisations et projections au 30 septembre 2017 en ce qui a trait au nombre de clients et aux
10 volumes.

NOMBRE DE CLIENTS ET VOLUMES

Année	Projection initiale		Réalizations et projections	
	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³
Décembre 2016 – Novembre 2017	12	177	16	695
Décembre 2017 – Novembre 2018	25	356	20	738
Décembre 2018 – Novembre 2019	28	386	25	758
Décembre 2019 – Novembre 2020	28	386	28	773
Décembre 2020 – Novembre 2021	28	386	30	790

1 L'écart de volume pour la première année est dû à des clients prévus initialement à l'an 2 qui ont
2 devancé leur raccordement à l'an 1, à l'augmentation de consommation du plus important client
3 qui a signé un contrat pour 275 000 m³ et qui, après seulement 10 mois, avait déjà consommé
4 pour plus de 400 000 m³, et a un entrepôt dont la consommation avait été évaluée à 10 000 m³
5 et qui a signé un contrat pour 73 440 m³.

3. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

6 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
7 les sommes encourues en date du 30 septembre 2017 et la projection des coûts qui sont requis
8 pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

1 Les coûts globaux projetés sont inférieurs de 0,64 M\$ comparativement à l'estimation initiale de
 2 4,4 M\$. Ces économies s'expliquent en particulier par le résultat des appels d'offres au niveau
 3 des coûts des entrepreneurs qui ont été plus bas que l'estimation initiale. De plus, aucune
 4 servitude n'a été requise et le terrain pour le poste de détente a été vendu par la Ville d'Asbestos
 5 à Énergir pour un prix symbolique de 500 \$.

6 Le coût des matériaux a été moindre que ce qui avait été estimé, particulièrement au niveau du
 7 prix de l'acier, estimé initialement à 56,14 \$ le mètre linéaire alors qu'au réel, on observe un coût
 8 moyen d'environ 41 \$ le mètre linéaire.

9 Considérant la bonne performance dans l'exécution des travaux, la contribution octroyée par le
 10 gouvernement fédéral par le biais de l'Agence de développement économique du Canada (DEC)
 11 est moindre qu'initialement prévu.

12 4. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE

13 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau ci-
 14 dessous. L'étude de rentabilité est effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale	Rentabilité projetée
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs (40 ans)	(270 371 \$)	(1 293 104 \$)
Taux de rendement interne	7,09 %	15,42 %
Point mort tarifaire	6,29 ans	1,0 an

15 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau dans**
 16 **la région d'Asbestos.**